

destiné à être appliqué immédiatement si la Grande-Bretagne était envahie, ou si la Marine royale perdait la maîtrise de l'Atlantique Nord; le deuxième plan, ABC-22, était plus complet et devait être utilisé si les États-Unis déclaraient la guerre au côté du Commonwealth comme ils le firent après Pearl Harbour. Le premier plan répartissait les tâches et les fonctions entre les États-Unis et le Canada, mais il ne faisait aucunement allusion au commandement et à la direction de la stratégie, car la Commission n'en était pas arrivée à un accord à ce sujet. En plus des plans déjà mentionnés, il y eut la version révisée du premier plan dite «révision de Montréal» qui visait à combler cette lacune.²⁷ (En réalité, deux plans furent numérotés ABC-22: un plan de collaboration anglo-américain au cas où les États-Unis entretraient en guerre et un plan de collaboration canado-américain en Amérique du Nord qui fut considéré comme une sorte d'annexe au plan anglo-américain. Tous ces plans semèrent la confusion d'abord parmi les autorités militaires de l'époque, puis plus tard chez les historiens. Pour éviter toute confusion, le premier plan canado-américain fut souvent appelé le plan ABC-1940.)

Le plan ABC-1940 révisé proposait que les États-Unis aient le commandement et la direction de la stratégie sur toutes les forces canadiennes et américaines stationnées en Colombie-Britannique, dans les Maritimes, à Gaspé et à Terre-Neuve. Dans chaque région, le commandant en chef serait un Américain ayant sous ses ordres un sous-commandant canadien qui s'occuperait des forces canadiennes. Cependant, lorsque le nombre de militaires américains serait égal ou supérieur à celui des militaires canadiens dans n'importe laquelle des régions, le commandement en second passerait aux États-Unis. Il était aussi évident que les Américains avaient l'intention d'incorporer les forces canadiennes à leurs commandements opérationnels régionaux.

Les pouvoirs décisionnels en matière de direction de la stratégie seraient attribuées au chef de l'état-major de l'armée américaine qui devrait consulter le chef d'état-major canadien avant de donner des ordres aux sous-commandants canadiens.

Les militaires canadiens siégeant à la CPCAD acceptèrent, apparemment sans avoir reçu l'ordre, ces propositions après avoir exigé d'importantes modifications. Toutefois, ni les chefs d'état-major ni le Comité de guerre du Cabinet canadien, n'étaient prêts à accepter ces propositions, même modifiées, alors que lesdites propositions envisagées dans le contexte du plan ABC-22 posaient comme postulats une guerre où la Grande-Bretagne ne serait pas défaite et où les États-Unis se joindraient aux Alliés.²⁸ Le Canada opposait deux objections principales; le plan ABC-1940 révisé signifiait que les forces canadiennes en sol canadien seraient sous les ordres d'un commandant en chef américain et, plus encore, que le Canada risquait de perdre le commandement de ses propres forces.

²⁷ Stacey, C.P. *Armes, hommes et gouvernements*. p. 387.

²⁸ *Ibid.* p. 389 et Dziuban, Stanley W. *op. cit.* p. 114.